

Par ailleurs, le Canada a joué un rôle actif dans les négociations conduisant à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il estime que la désertification est un problème qui affecte à la fois le développement et l'environnement. Il finance, à hauteur de 800 millions de dollars, des programmes bilatéraux de lutte contre la désertification qui s'ajoutent au financement déjà consenti au niveau multilatéral et sous forme de partenariat.

Le Canada estime que toutes ces mesures sont nécessaires pour éviter que la communauté et les institutions internationales ne se laissent distancer par l'évolution des problèmes environnementaux mondiaux.

## Les droits de la personne

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a toujours parlé haut et fort sur les tribunes internationales lorsqu'il s'est agi de protéger les droits de la personne et défendre les valeurs démocratiques. De la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, il y a plus de 50 ans, jusqu'aux interventions dans une variété de forums et de circonstances, le Canada a toujours été présent.

Le Canada participe activement aux réunions annuelles de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, à Genève, et coparraine régulièrement un certain nombre de résolutions. Elles portent parfois sur des pays où la situation des droits de la personne s'avère particulièrement critique, ou encore sur des questions auxquelles le Canada accorde une importance de premier plan,

telles que la violence contre les femmes, la liberté d'expression et l'impunité.

Le Canada a en outre déployé des efforts pour que les Nations Unies prennent en compte les questions des droits de la personne dans toutes leurs activités, pris l'initiative de la création du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et appuyé le nombre croissant d'opérations destinées par ce dernier à assurer le respect des droits de la personne sur le terrain, y compris le déploiement d'unités relevant des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.



Photo ACDI : Ron Watts

Le Canada a également joué un rôle de premier plan dans la création de la Cour criminelle internationale. Il a pris une part active aux discussions préliminaires et présidé la conférence de négociation internationale tenue en juin 1998. C'est ainsi que le Canada a contribué à mettre sur pied un tribunal international ayant compétence pour juger les génocides, les crimes contre l'humanité et d'autres crimes de guerre.

L'action du Canada s'avère aussi déterminante dans la préparation, les délibérations et le suivi des différentes conférences mondiales des Nations Unies touchant aux droits de la personne, comme la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne en 1993 et la Conférence pour la lutte contre le racisme qui doit avoir lieu en 2001.